

Préparer le Concours national de la Résistance et de la Déportation en Seine-Saint-Denis.

Des ressources pour préparer le concours :

Les sites des principales Fondations de la mémoire et de l'histoire accordent une place importante au thème du Concours. On pourra consulter, selon le choix du sujet retenu par les élèves et enseignants:

Fondation pour la Mémoire de la Déportation : <http://www.fmd.asso.fr/>

Fondation de la Résistance : <http://www.fondationresistance.org>

Fondation de Gaulle : <http://www.charles-de-gaulle.org/>

Fondation de la France Libre : <http://www.france-libre.net>

Fondation pour la Mémoire de la Shoah : <http://www.fondationshoah.info/>

Dans toute la France, les **musées et institutions** consacrés à l'histoire de la Résistance et de la Déportation mettent en ligne documents, informations complémentaires et proposent des animations pédagogiques liées à la Seconde Guerre mondiale et au thème du Concours. Ils peuvent proposer des rencontres avec des témoins et acteurs des événements. Leurs sites mettent en ligne de nombreuses informations et document sur le C.N.R.D.

En Seine saint Denis :

Musée de l'Histoire vivante à Montreuil : <http://www.museehistoirevivante.com/>

Musée de l'Histoire vivante – Parc Montreuil 31, Boulevard Théophile Sueur 93100 Montreuil.

La bibliothèque de Bobigny dispose d'un fonds documentaire de référence sur la Shoah proposant aujourd'hui plus de 2400 documents. Le catalogue est consultable et téléchargeable : http://www.bobigny.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=672

En Ile-de-France :

A Paris :

Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin : <http://www.v1.paris.fr/musees/memorial/accueil/>

Musée de l'Ordre de la Libération : <http://www.ordredelaliberation.fr/>

Mémorial de la Shoah : <http://www.memorialdelashoah.org/>

Dans le Val-de-Marne :

Musée de la Résistance Nationale à Champigny : <http://www.musee-resistance.com/>

Les principales **associations et fédérations de résistants et de déportés** au niveau national (F.N.D.I.R.P. ; F.N.D.I.R....) accordent une large place au C.N.R.D. dans leurs différentes publications et publient chaque année un dossier sur le thème du CNRD.

La délégation départementale de l'**Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre (O.N.A.C.)**, met en œuvre la politique de mémoire définie au plan national. Le délégué à la mémoire combattante a pour mission la participation à l'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Les services d'**archives des collectivités territoriales**, selon les cas, peuvent disposer de documents sur le thème du concours. On peut, en fonction des situations locales, les contacter pour organiser des séances de travail sur documents. Annuaire des services d'archives dans le département de Seine-Saint-Denis:

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/annuaire-services/departement/seine-saint-denis>

Quelques rappels : Le Bulletin Officiel de l'Education Nationale, dans son édition du 13 mars 2008, a publié **le nouvel arrêté portant organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation**, des jurys départementaux et du jury national. La lecture du texte publié permet de souligner notamment les **modifications** intervenues **par rapport à l'arrêté de 1997**. Texte complet de l'arrêté publié au BOEN du 13 mars 2008 : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2008/11/11.pdf>

Texte complet précisant les modalités de participation publié au BOEN du 8 mai 2008 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/19/MENE0800362N.htm>

Les élèves pouvant participer au concours :

Le concours national de la Résistance et de la déportation est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat du département (collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, lycée agricole)
Sont concernés : au collège, les élèves des classes de troisième uniquement et au lycée, les élèves de toutes les classes.

Les dates des épreuves : La date des épreuves du concours national de la Résistance et de la déportation pour l'année scolaire 2008-2009 a été fixée au **lundi 23 mars 2009**, pour les devoirs individuels. Les copies individuelles et les travaux collectifs des établissements, sur lesquels seront clairement indiqués le nom, le prénom, la classe ainsi que l'établissement des candidats, seront adressés par l'établissement scolaire à l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'éducation nationale, **le mardi 31 mars 2009 au plus tard**.

Les épreuves : Les épreuves des première et quatrième catégories doivent être réalisées en classe, sous surveillance, dans les temps indiqués ci-dessus. Les candidats ne disposent d'aucun document personnel pendant la composition. Ces épreuves individuelles doivent être réalisées sur des supports garantissant l'anonymat des candidats lors de l'évaluation des copies au niveau départemental.

Les catégories de participation : Le concours comporte six catégories de participation.

Première catégorie : classes de tous les lycées - réalisation d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique - durée 3 h.

Deuxième catégorie : classes de tous les lycées - réalisation d'un travail collectif qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel.

Troisième catégorie : classes de tous les lycées - réalisation d'un travail collectif, exclusivement audiovisuel, portant sur le thème annuel.

Quatrième catégorie : classes de troisième - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique - durée 2 h.

Cinquième catégorie : classes de troisième - réalisation d'un travail collectif qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel.

Sixième catégorie : classes de troisième - réalisation d'un travail collectif, exclusivement audiovisuel, portant sur le thème annuel.

Les prix du concours : Le jury départemental désigne les lauréats départementaux qui reçoivent leurs prix lors d'une cérémonie organisée au chef-lieu du département le 7 mai 2009, ou à une date voisine. Le jury départemental désigne, à l'intention du jury national, le meilleur travail pour chacune des six catégories.

Le thème du CNRD pour l'année 2008/2009:

"**Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi.**" Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur le processus et les circonstances qui ont contribué à faire des enfants et des adolescents les victimes du système concentrationnaire nazi. Le sort de ces enfants et adolescents sera au cœur de l'étude et de la réflexion des candidats. On pourra prendre en compte l'évolution, dans l'après-guerre, du droit international et national dans le domaine de la protection de l'enfance.

Conférences et initiatives à venir en région Ile de France :

Pour les enseignants exclusivement : Les enfants de Buchenwald, du shtetl à l'OSE.

Conférence-débat du Mercredi 10 décembre 2008 à 14h30 avec Katy HAZAN, Historienne. Auteure de : Les orphelins de la Shoah, les maisons de l'espoir, 1944-1960, Belles lettres, 2000, avec le témoignage d'Armand Bulwa, ancien déporté. **Mercredi 10 décembre 2008 à 14h30.** Lycée Edgar Quinet, salle 13 63 rue des Martyrs 75009 PARIS (métro Pigalle ou Notre-Dame-de-Lorette) Entrée libre.

A noter : A paraître en décembre, deux DVD gratuits dans le cadre du concours 2008/2009 à demander auprès du Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz, 73 avenue Parmentier 75011 PARIS.

<http://www.cercleshoah.org/>

Pour les participants au CNRD, élèves et enseignants :

Lundi 15 décembre 2008 dans l'après midi : présentation annuelle du thème du Concours national scolaire de la Résistance et de la Déportation, avec les grandes Fondations issues de la Seconde Guerre mondiale, leurs associations d'Amis et l'Association des Professeurs d'Histoire. Salle Berlioz du **Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux** de 14 à 18 heures.

Inscription auprès de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation 31, boulevard Saint-Germain 75005 Paris

Tél : 01 43 25 84 98 E-mail : afmd@afmd.asso.fr

Dans le cadre de la convention qui le lie au Ministère de l'Education Nationale, depuis 1985, **le Musée de la Résistance nationale**, en collaboration avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Val de Marne, met à la disposition des élèves et des enseignants participant au Concours National de la Résistance et de la Déportation, des matériaux et des outils historiques, documentaires et pédagogiques. Le Musée de la Résistance nationale a réalisé un dossier pédagogique pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation 2008 en partenariat avec le CDDP du Val-de-Marne. Ce dossier documentaire sera en ligne prochainement sur le site www.crdp.ac-creteil.fr/cddp94 dans la rubrique actualités.

Préparer le CNRD :

Pour un professeur, faire le choix de préparer le CNRD avec ses élèves, c'est mettre en œuvre la possibilité de diversifier ses pratiques pédagogiques. La préparation peut faire l'objet d'un projet pédagogique dont la phase d'exécution sera répartie sur l'année scolaire.

L'objectif d'un projet sur l'année est d'initier les élèves à un travail de recherche en autonomie. Pour que le travail soit efficace, il faut que les élèves soient véritablement les maîtres d'œuvre de son élaboration. Le projet permettra aussi de sortir du collège ou du lycée et de rencontrer des partenaires extérieurs : témoins, conservateurs, archivistes ... Au lycée, dans les classes de première générale, L et ES notamment, il peut parfaitement s'inscrire dans la procédure des Travaux Personnels Encadrés (TPE). La démarche des TPE recoupe en grande partie la conception du concours quant au projet et à l'autonomie des élèves, d'autre part, le calendrier du CNRD correspond globalement à celui des TPE. Enfin, la production finale, évaluée dans les deux cas par un jury, peut être valorisée par exemple par une exposition au sein de l'établissement.

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants permet de construire et de présenter aux élèves des approches différentes pour un même sujet. Il met ainsi en avant, implicitement au collège, plus explicitement au lycée, les spécificités disciplinaires mais aussi les passerelles pouvant être jetées entre celles-ci. Les productions souvent remarquables réalisées par les élèves des lycées professionnels et technologiques, maintes fois primés, démontrent, s'il en était besoin, la pertinence de cette approche.

Une aide pour les enseignants et les candidats : la brochure.

Comme chaque année, les établissements scolaires (collège et lycée) ont reçu dans le courant du mois de novembre plusieurs exemplaires de la brochure préparatoire au thème du CN.R.D., réalisée sous la responsabilité de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation avec le concours de nombreux partenaires. Des exemplaires sont aussi disponibles auprès des musées, associations de résistants et déportés, délégations départementales de l'ONAC.

La brochure, éditée par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, est disponible pour les établissements scolaires. Contact auprès du service documentation de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation: internement.centredoc@fmd.asso.fr

Un Concours à forte audience :

Depuis une décennie, la participation au concours au niveau national oscille entre 35000 à plus de 60000 candidats. Inégale selon le type d'établissement (la participation en collège est plus forte qu'en lycée) selon les régions, et selon le thème de l'année, cette participation se maintient à un niveau élevé et fait du Concours National de la Résistance et de la Déportation le concours le plus important en terme de participation parmi ceux organisés par le ministère de l'Éducation Nationale.

Aujourd'hui, le CNRD fonctionne grâce au dévouement des associations de résistants et de déportés, à l'implication des enseignants, essentiellement d'histoire et de géographie, et au soutien de l'institution « Éducation Nationale » à tous les niveaux. Le Jury national, dont l'activité bénéficie du soutien constant apporté par l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie, représentée en son sein, est aujourd'hui présidé par Joëlle Dusseau, IGEN d'histoire-géographie.